

**Commune de SAINT-HILLIERS**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**relative à l'élaboration du Plan Local  
d'Urbanisme**

**1-** Par arrêté municipal n° 07-2025 du 6 mars 2025, il sera procédé à l'enquête publique portant sur le projet de d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du 4 avril 2025 au 6 mai 2025 inclus soit 33 jours.

**2-** Au terme de l'enquête publique, le dossier d'élaboration du PLU pourra être approuvé par le conseil municipal de Saint-Hilliers après éventuelle prise en compte des avis des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire-enquêteur.

**3-** Madame La Présidente du Tribunal Administratif de Melun a désigné :

Madame Monique DELAFOSSE, commissaire enquêteur, domicilié à Fontenay-Trésigny, 10 allée Jean Ferrat en qualité de commissaire-enquêteur titulaire,

**4-** Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, seront consultables en version dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saint-hilliers>

**5-** Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Saint-Hilliers pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 4 avril 2025 au 6 mai 2025 inclus, les mardis et vendredis de 16 heures à 18 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante 17 impasse de la Cahutte 77160 Saint-Hilliers
- ou les formuler à l'adresse mail suivante : [plu-saint-hilliers@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-saint-hilliers@mail.registre-numerique.fr)

**6-** Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, seront consultables sur une tablette :

- à la Mairie de Saint-Hilliers
- Les mardis et vendredis de 16 heures à 18 heures.

**7-** Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Saint-Hilliers :

- Le vendredi 4 avril 2025 de 14h30 à 17h30
- Le mardi 15 avril 2025 de 15h00 à 18h00
- Le mardi 6 mai 2025 de 15h00 à 18h00

**8-** A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire-enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public durant un an à la Mairie de Saint-Hilliers les jours et heures habituels d'ouverture.

**9-** Les informations environnementales et l'avis remis par l'autorité environnementale, sont consultables dans le dossier du projet de PLU arrêté et les pièces qui l'accompagnent aux mêmes adresses que celles mentionnées précédemment.

**10-** La personne responsable de projet de PLU est la Commune de Saint-Hilliers représentée par son Maire, Madame Catherine GALLOIS 17 impasse de la Cahutte 77160 Saint-Hilliers, téléphone 01.64.00.15.43 ou 07.72.21.95.74, mail : [mairie@saint-hilliers.fr](mailto:mairie@saint-hilliers.fr) auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le Maire,

Catherine GALLOIS